



Lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement entre élèves

Tous les élèves des écoles, du CE2 au CM2, des collèges et des lycées vont être invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement à l'école.

Pourquoi ?

- ✓ Pour **mieux détecter les situations de harcèlement** au sein de l'école, du collège ou du lycée
- ✓ Pour **éviter l'installation de situations de harcèlement** entre élèves
- ✓ Pour **engager toute l'école, le collège ou le lycée** dans la lutte contre le harcèlement

Comment ?

- ✓ Au cours d'une **séquence dédiée de deux heures en classe**, entre le jeudi 7 et le vendredi 15 novembre
- ✓ En étant **encadrés par des adultes**, prioritairement leur professeur des écoles ou leur professeur principal
- ✓ Sur la base du **volontariat** : les élèves ne sont pas obligés de remplir le questionnaire ou de répondre à toutes les questions
- ✓ De façon **anonyme** : les réponses des élèves sont strictement confidentielles

Pour en faire quoi ?

- ✓ Les professeurs vont ramasser les questionnaires anonymes et les analyser pour :
 - évaluer s'il existe un **phénomène de harcèlement** dans la classe, l'école, le collège ou le lycée et agir en conséquence ;
 - évaluer la **qualité de vie** à l'école, au collège ou au lycée et mettre en place des actions pour l'améliorer.Ils **partageront** ensuite leur analyse avec le chef d'établissement et vous informeront, vous et vos enfants, des résultats de l'enquête.
- ✓ Les questionnaires remplis dans quelques écoles, collèges et lycées tirés au sort serviront à réaliser une **analyse statistique sur le harcèlement** à l'échelle nationale.



Ce temps dédié à l'école est aussi l'occasion de parler du harcèlement avec vos enfants.
S'ils sont témoins ou victimes de harcèlement, parlez-en à une personne de confiance dans l'établissement.
Vous pouvez aussi appeler le 3018



NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr